

**Journée internationale des femmes
Les femmes réclament la clé de leur maternité**

Montréal, le 6 mars 2009 – Le Groupe MAMAN profite de la *Journée internationale des femmes* pour lancer publiquement le MANIFESTE POUR LES DROITS DES FEMMES À L'ÉGARD DE LEUR MATERNITÉ. Par ce manifeste, les femmes déclarent que si la légalisation de la pratique des sages-femmes constitue un gain majeur dans leur quête pour la réappropriation des événements liés à leur grossesse et à leur accouchement, le chemin vers l'autonomie et la liberté des femmes sur leur corps est loin d'être terminé.

SERVICES INSUFFISANTS - La poignée de maisons de naissance en opération au Québec ne suffit pas à la demande. De nombreux groupes de citoyennes revendiquent les services des sages-femmes aux quatre coins du Québec : du Saguenay-Lac St-Jean à Laval, des Hautes Laurentides à Lanaudière, de la Montérégie au Kamouraska en passant par la Beauce, des femmes sont mobilisées pour obtenir des services qui correspondent à leurs besoins et à leurs valeurs. Rappelons que le recours aux sages-femmes représente une alternative avantageuse pour les femmes qui souhaitent un accouchement naturel avec un accompagnement professionnel.

Malgré la volonté politique exprimée dans la politique de périnatalité du Québec, les groupes de revendication sont en butte avec plusieurs obstacles. Ou bien les médecins de la région ne veulent tout simplement pas de sages-femmes ou bien c'est le CSSS qui piétine.

ATTITUDE INTEMPESTIVE DES MÉDECINS - Le MANIFESTE POUR LES DROITS DES FEMMES À L'ÉGARD DE LEUR MATERNITÉ dénonce l'opposition presque systématique des médecins aux projets de développement des services des sages-femmes et leur ignorance face à cette profession, ce qui compromet l'accès aux services. Les signataires du MANIFESTE demandent **que les administrateurs du réseau de la santé et les médecins reconnaissent les demandes des femmes, qu'ils collaborent et ne fassent plus obstacle au développement de la profession des sages-femmes.**

ACTIONS RÉGIONALES - Dans le cadre du 8 mars, le *Comité Maison des naissances 02* met Chicoutimi en marche sous le thème *La clé de ma maternité : ma liberté de choisir*; le *Comité périnatalité Laval*, coordonné par la *Table de concertation de Laval en condition féminine*, lance une pétition pour obtenir des services; le comité de parents *Les Flots* de la Maison de naissance de Nicolet organise un visionnement du film *The Business of Being Born* suivi d'une discussion. L'image de la clé, proposée par les femmes du Saguenay-Lac St-Jean, sera reprise dans les autres régions. Ce symbole représente la clé des futures maisons de naissance et la nécessaire appropriation des lieux par les femmes et les familles.

RÔLE DES FAMILLES - En effet, le MANIFESTE POUR LES DROITS DES FEMMES À L'ÉGARD DE LEUR MATERNITÉ demande également **que soit reconnu officiellement le rôle de premier plan des familles usagères dans l'orientation, l'organisation et l'appréciation des services des sages-femmes**, notamment en adoptant une définition du concept « maison de naissance » qui en respecte l'essence et qui inclut le rôle des familles.

Le Groupe MAMAN invite la population à poser un geste significatif à l'occasion du 8 mars en allant signer le MANIFESTE à l'adresse : www.groupemaman.org/manifeste et en le faisant connaître dans leurs réseaux. Le 8 mars, le Groupe MAMAN mettra en ligne un message vidéo réitérant son appel pour obtenir l'appui de la population.